

11.01.2024. **Kerandon reste classé quartier « prioritaire »**

La Ville de Concarneau se félicite du maintien du quartier de Kerandon dans la liste des quartiers prioritaires de la politique de la Ville, selon le décret publié au Journal officiel le 30 décembre 2023. Cette reconnaissance souligne les efforts concertés déployés par la municipalité, l'État, la communauté d'agglomération CCA, Finistère Habitat et les partenaires locaux pour améliorer la qualité de vie des habitants de ce quartier.

Politique publique partenariale, la politique de la ville mobilise l'État, les collectivités et les acteurs institutionnels aux côtés des professionnels de terrain pour répondre aux besoins des habitants des quartiers prioritaires sur tous les aspects du quotidien : emploi, éducation, accès à la culture et aux loisirs, sport, accès aux droits, logement, prévention santé...

A Concarneau, la politique de la ville concerne exclusivement le quartier de Kerandon (1096 habitants). Quartier reconnu prioritaire par l'Etat, il bénéficie du Contrat de ville (2015-2023). CCA, la Ville de Concarneau, l'État, la Région Bretagne, Finistère Habitat, la Caisse d'Allocations Familiales du Finistère et le Conseil Départemental du Finistère sont signataires de ce contrat aux côtés de partenaires.

Cette collaboration a permis la mise en place de nombreuses actions visant à répondre aux besoins variés des habitants de Kerandon. Ces initiatives, soutenues par des aides financières, ont contribué à renforcer la cohésion sociale, à améliorer le cadre de vie, et à stimuler le développement économique du quartier.

En 2023, de nombreux projets significatifs ont été réalisés grâce aux crédits de l'État, démontrant le dynamisme de Kerandon. Des actions telles que le Dispositif de réussite éducative, les "cafés de l'emploi", le bus de l'entrepreneuriat, la permanence du médiateur, le soutien aux associations locales et bien d'autres, ont eu un impact concret sur la vie quotidienne des habitants.

Exemples de projets soutenus en 2023 :

- **Dispositif de réussite éducative (DRE)** : Une subvention d'un montant de 45 000 € a soutenu le dispositif de réussite éducative (DRE), géré par le Service jeunesse de la ville de Concarneau. Il a vocation à accompagner les enfants et leurs familles lorsqu'ils rencontrent des difficultés à l'école et en dehors.
- **Développement économique** : Les "cafés de l'emploi" ont permis aux demandeurs d'emploi de rencontrer des chefs d'entreprises, favorisant ainsi l'échange d'expériences, la découverte de métiers, et parfois même le recrutement.

VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE



- **Bus de l'entrepreneuriat** : Ce dispositif gratuit a sensibilisé la population à l'entrepreneuriat, promu l'offre locale d'accompagnement à la création d'entreprise, et assuré un suivi et un accompagnement continu.
- **Permanence du médiateur** : La présence d'un médiateur social, depuis janvier 2023, a renforcé le lien social, encouragé les initiatives locales, facilité les démarches, et offert un conseil précieux aux résidents de Kerandon.
- **Soutien aux associations locales** : Des subventions ont été allouées à des associations telles qu'Activ Sport, Cap vers la nature, Centre social La Balise, Union locale CLCV, Hip Hop New School, Rugby club de Concarneau, et Radio Harmonie, contribuant ainsi au dynamisme culturel et sportif du quartier.

Avec un soutien financier spécifique de l'État atteignant 102 250 € pour 2023, Kerandon bénéficie d'une impulsion positive pour le développement de projets visant à renforcer la cohésion sociale, améliorer le cadre de vie, et favoriser l'emploi et le développement économique.

La Ville de Concarneau, aux côtés de ses partenaires, se félicite de l'engagement continu en faveur de Kerandon et s'engage à poursuivre ces actions porteuses d'avenir pour l'ensemble de la communauté.